



**Pôle Développement**  
**Didier BISSON**, Délégué national  
**Dossier** : Fiche Pratique certification FSF

## LA CERTIFICATION DES FORMATEURS

Cette fiche pratique rappelle les conditions attendues pour demander une certification Formateur Scoutisme Français, au terme du parcours de formation ou par RCE.

## PARCOURS DE FORMATION DU FORMATEUR

Les EEDF proposent un parcours de formation des formateurs.

Ce parcours s'inscrit dans un **accompagnement garanti** par l'association. Il s'appuie sur l'équipe formation régionale et sur le responsable de chaque stage.

Le parcours s'adapte aux besoins de chaque responsable.

La certification reconnaît **les compétences effectives** mises en application sur le terrain.

La formation peut s'étaler sur une période de 4 ans à compter de la première expérience.

LES ÉTAPES	
Accueil et accompagnement dans la fonction	Équipe Formation régionale
Session de formation initiale	1 Module WE
1 <sup>er</sup> Stage pratique	Stage BAFA EEDF
2 <sup>e</sup> Stage pratique	Stage BAFA EEDF
Rédaction d'une séquence de formation	Équipe Formation régionale
Une expérience de direction d'un camp de scoutisme	Équipe Formation régionale
Évaluation des compétences	Équipe Formation régionale
Demande de certification de formateur et certification	Secteur formation Pôle Développement

- La formation peut débuter par la session de formation initiale ou par le 1<sup>er</sup> stage pratique. Dans les deux cas, le formateur stagiaire se voit remettre un livret de suivi.
- Les deux stages pratiques ont lieu dans des sessions organisées par les EEDF, un des deux stages est obligatoirement une session de formation générale BAFA.
- La rédaction d'une séquence de formation et l'expérience de direction DSF peuvent s'inscrire à tout moment du parcours.
- Entretien d'évaluation final. Avec le pilote de la formation identifié sur la région.
- La demande de certification est déposée une fois chaque étape validée. Le certificat de formateur est délivré par le secteur formation du pôle Développement, après étude de la demande.

## LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES ET EXPÉRIENCES

Le dispositif RCE s'adresse aux responsables qui n'ont pas suivi le parcours de formation dans son intégralité mais qui témoignent de **compétences et expériences valables et reconnues**.

**La demande de RCE Formateur SF permet la délivrance de la certification.**

Condition de délivrance de la certification Formateur SF, par RCE :

Trois expériences de formateur dont au moins une dans le cadre d'une session de formation générale organisée par les EEDF.

## LA DEMANDE DE CERTIFICATION

La certification « Formateur SF » se demande au terme du parcours de formation. Dans le cas où le formateur n'a pas suivi le parcours de formation, la demande s'effectue au titre de la RCE.

Le document à renseigner soigneusement est accessible sur la base documentaire :

<http://www.eedf.fr/espace-documentaire.html>

- **Formateur et responsable de stage** / Demande de certification FSF/. Renouvellement de certification FSF

Le demandeur renseigne la demande de certification, en version numérique, et la transmet par mail à l'échelon de validation (échelon régional).

L'échelon régional émet son avis et adresse la demande au secteur formation du pôle Développement.

L'échelon national émet son avis :

- Avis favorable et certification de formateur SF
- Avis non favorable pour certification mais reconnaissance du statut de formateur stagiaire

La durée de validité de la certification est de 5 ans. Au-delà de cette date, il faut adresser une demande de renouvellement de la certification.

## LA VALORISATION DE L'ENGAGEMENT

Il est important d'apporter une attention particulière à la dimension symbolique que représente la délivrance d'un titre ou diplôme, notamment chez un jeune militant.

La remise du certificat doit s'opérer avec sérieux car elle représente une valorisation importante dans le parcours du responsable.

Ne pas oublier de **renseigner le passeport d'engagement** à cette occasion.

Didier BISSON	<a href="mailto:didier.bisson@eedf.asso.fr">didier.bisson@eedf.asso.fr</a>	01-48-15-17-73
---------------	--	----------------